



Pêches et Océans
Canada

Garde côtière
canadienne

Fisheries and Oceans
Canada

Canadian
Coast Guard

Avis aux navigateurs

Édition n° 05/2024
31 mai 2024



Sécurité d'abord, Service constant

Sommaire mensuel des avis temporaires et préliminaires

Canada 

Avis aux navigateurs – Sommaire mensuel des avis temporaires et préliminaires
Édition n° 05/2024

Also available in English:
Notices to Mariners – Monthly Summary of Temporary and Preliminary Notices
Edition No. 05/2024

Publié sous l'autorité de :
Programmes de la Garde côtière canadienne
Aides à la navigation et Voies navigables
Pêches et Océans Canada
Montréal QC H2Y 2E7

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer
avec DFO.Notmar-Notmar.MPO@dfo-mpo.gc.ca.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada,
représenté par le ministre des Pêches, des Océans
et de la Garde côtière canadienne, 2024.

No de cat. Fs151-19F-PDF (fichier PDF, français)
ISSN 2561-5114

No de cat. Fs151-19E-PDF (fichier PDF, anglais)
ISSN 2561-5106

Une version Web est disponible ici :
<https://www.notmar.gc.ca/temp-pre-mensuel> (français)
<https://www.notmar.gc.ca/temp-pre-monthly> (anglais)

Notes explicatives

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte du Service hydrographique du Canada à la plus grande échelle (sauf s'il y a indication contraire).

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Pleine Mer Supérieure, Grande Marée (sauf s'il y a indication contraire).

Explication de l'expression « Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires »

Certains Avis aux navigateurs qui paraissent dans les éditions mensuelles portent la lettre (T) ou (P) après le numéro régulier. Ces lettres indiquent que le renseignement contenu dans l'avis est de nature temporaire ou préliminaire, respectivement.

Avis temporaire (T)

S'il existe un changement temporaire des conditions qui influent sur la navigation et si ce changement doit demeurer en vigueur pendant une période excédant trois mois, un avis temporaire (T) sera publié. Les changements temporaires qui demeurent en vigueur pendant une période de moins de trois mois ne seront normalement pas publiés (à moins qu'ils représentent un intérêt exceptionnel). Autrement, ces renseignements seront diffusés par le(s) centre(s) de Services de communications et de trafic maritimes (SCTM) de la Garde côtière canadienne de la région en cause sous forme d'avertissement de navigation (AVNAV) diffusés. Les avis (T) seront annulés lorsqu'il y aura lieu de le faire.

Veillez noter que les avis (T) avec une date de fin seront automatiquement annulés une fois la date de fin passée. En cas de modification de ces avis, un nouvel Avis aux navigateurs sera émis.

Avis préliminaire (P)

- a. S'il doit se produire dans un avenir rapproché des changements importants influant sur la navigation, un Avis aux navigateurs décrivant ces changements sera publié afin que les navigateurs en soient informés d'avance. Ces avis seront désignés par le suffixe (P).
- b. S'il se produit un changement de conditions influant sur la navigation mais que tous les renseignements ne sont pas disponibles, un avis préliminaire (P) donnant les renseignements disponibles sera publié. Cet avis sera suivi d'un avis régulier lorsque les renseignements complets seront disponibles. L'avis régulier annulera l'avis (P).
- c. Lorsque des changements ont été effectués et sont trop complexes pour être énumérés sous forme d'avis écrit, un avis (P) donnant des renseignements généraux sera publié. Cet avis expliquera les mesures qui seront prises pour la mise-à-jour des cartes en publiant des annexes graphiques, de nouvelles éditions ou de nouvelles cartes.

Veillez noter que suite à l'expiration de la période de commentaires ou d'objections de 90 jours, les avis (P) de changements proposés ou d'intention de supprimer seront automatiquement annulés. En cas de modification de ces avis, un nouvel Avis aux navigateurs sera émis.

Mesures à prendre à la réception des avis (T) & (P)

Il est inhabituel d'apporter des corrections permanentes aux publications et aux cartes marines en se basant sur des avis (T) & (P). À la réception de ces avis, les renseignements qu'ils contiennent doivent être notés au crayon sur les publications et cartes en cause.

Attention

Nous rappelons aux navigateurs que les publications et cartes marines qu'ils achètent chez les fournisseurs ne sont pas corrigées à partir des avis (T) & (P). Pour la liste des cartes touchées par les avis (T) & (P), veuillez-vous référer à l'index sur la page ii de cette publication.

Table des matières

Côte de Terre-Neuve-et-Labrador **1**

Avis temporaires

*306(T)/24	Larkin Point to / à Cape Anguille – Travaux maritimes : Construction de quai.....	1
------------	---	---

Avis préliminaires

*307(P)/24	Little Bay Arm and Approaches / et les approches – Bouées lumineuses à être enlevées	1
*308(P)/24	Great St. Lawrence Harbour and / et Lamaline Harbour – Bouée lumineuses à être enlevées.....	2
*512(P)/24	Hawkes Bay, Port Saunders, Back Arm – Signal de brume à être enlevé	2

Côte de l'Atlantique **3**

Avis temporaires

*111(T)/21	Rivière des Prairies – Opérations de construction.....	3
*207(T)/22	Port de Québec – Obstruction.....	3
*307(T)/22	Port de Québec – Renseignements sur les voies navigables.....	3
*411(T)/22	Lac Saint-Pierre – Obstruction : débris flottants et tombants	3
*709(T)/22	Port de Québec – Feux de pont temporairement éteints	3
*809(T)/22	Port de Montréal – Renseignement sur les voies navigables : Calcul du dégagement sous-quille	4
*1214(T)/22	Cap des Rosiers à/to Chandler – Obstruction : Barge et excavatrice coulées.....	4
*107(T)/23	Sable Island Bank / Banc de l'Île de Sable to / au St. Pierre Bank / Banc de Saint Pierre – Bouée SADO éteinte	4
*314(T)/23	Approaches to / Approches à Bay of Fundy / Baie de Fundy – Obstruction : Amarrages scientifiques	4
*315(T)/23	Georges Bank / Banc de Georges: Eastern Portion / Partie Est – Obstruction : Amarrages scientifiques	4
*316(T)/23	Havre de Gaspé – Mises en garde concernant des sites d'aquacultures.....	5
*317(T)/23	Baie des Chaleurs / Chaleur Bay – Mises en garde concernant des sites d'aquacultures ..	6
*318(T)/23	Plans, Baie des Chaleurs/Chaleur Bay (côte nord/North Shore) – Mises en garde concernant des sites d'aquacultures.....	6
*509(T)/23	St. Marys Bay – Obstruction : Épave	7
*710(T)/23	Port de Montréal – Renseignement sur les voies navigables – Amarrage interdit.....	7
*711(T)/23	Cap des Rosiers à/to Chandler – Obstruction : Amarrages scientifiques.....	7
*214(T)/24	Batiscan au/to Lac Saint-Pierre – Renseignement sur les voies navigables : Faibles profondeurs signalées	8
*309(T)/24	Mouillages et Installations Portuaires/Anchorages and Harbour Installations - Haute Côte-Nord – Obstruction : Ancres	8
*310(T)/24	Mouillages et Installations Portuaires/Anchorages and Harbour Installations - Haute Côte-Nord – Travaux maritimes : Construction de quai	8

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.	9
--	---

Eaux intérieures **10**

Avis temporaires

*909(T)/14	Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Quai hors service	10
*814(T)/16	Main Duck Island to/à Scotch Bonnet Island – Barges de metal partiellement submergées	10
*1219(T)/16	Toronto to/à Hamilton – Opérations de construction	10
*108(T)/17	Harbours in Lake Erie/Havres dans le lac Érié – Bouées non lumineuses repositionnées temporairement.....	11
*309(T)/17	Pelee Passage to/à la Detroit River – Niveaux d'eau réduits signalés	11
*1206(T)/17	Lake Rosseau and/et Lake Joseph – Bouée non lumineuse temporairement mouillée	11
*709(T)/18	Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Renseignements concernant les amarrages et ancrages.....	11
*1012(T)/20	Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Opérations de construction.....	12
*1210(T)/20	Demarcation Bay to/à Philips Bay – Unité de forage mobile au large établi temporairement	12
*112(T)/21	Upper Gap to/à Telegraph Narrows – Opérations de construction	12
*413(T)/21	Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Aide à la navigation temporairement éteinte.....	12
*810(T)/21	Fort Frances to/à Hostess Island and/et Sandpoint Island – Aides à la navigation temporairement supprimés.....	12
*907(T)/21	Lac des Deux Montagnes – Bouée non lumineuse manquante	13
*108(T)/22	Lower Gap to/à Adolphus Reach – Construction de quai de traversier Frontenac II.....	13
*413(T)/22	Rivière Détroit – Renseignement sur les voies navigables : Construction de pont.....	13
*614(T)/22	Canal de la Rive Sud – Travaux de réfection de pont.....	13
*617(T)/22	Lac Saint-Louis – Aides à la navigation mouillées temporairement.....	13
*618(T)/22	Point Clark to/à Southampton – Aides à la navigation mouillées.....	14
*109(T)/23	Port Hope Harbour – Opérations de dragage.....	14
*512(T)/23	Toronto Harbour – Travaux de construction	15
*613(T)/23	Ottawa to/à Smiths Falls – Travaux maritimes – Réfection de pont	15
*917(T)/23	Hamilton Harbour – Renseignement sur les voies navigables - Modifications de procédure	16
*216(T)/24	Garde côtière canadienne – Obstruction : Amarrage scientifiques.....	16
*311(T)/24	Canal de la Rive Sud – Travaux maritimes : Démolition de pont.....	16
*313(T)/24	Havres et Mouillages - Harbours and Anchorages - Côte-Nord/North Shore – Renseignements sur les voies navigables : Réduction de capacité aux bornes d'amarrage	16
*413(T)/24	Lac Saint-Louis – Travaux maritimes : Opérations de construction et de forage	17

Avis préliminaires

*316(P)/24	Demarcation Bay to/à Philips Bay – Aide à la navigation à être supprimée	18
------------	--	----

Côte du Pacifique **19**

Avis temporaires

Aucun avis applicable pour cette édition.	19
--	----

Avis préliminaires

*514(P)/24	Fraser River/Fleuve Fraser, Crescent Island to/à Harrison Mills – Bouée non lumineuse à être enlevée	19
*515(P)/24	Fraser River/Fleuve Fraser, Sand Heads to/à Douglas Island – Bouée non lumineuse à être enlevée	19

Autres avis (T) & (P) 20

Avis temporaires

*1105(T)/15	Canada – Sécurité des navires d’exploration et d’exploitation au large.....	20
*111(T)/23	Garde côtière canadienne – Système d’identification automatique (SIA).....	20
*217(T)/24	Garde côtière canadienne – Obstruction : Amarrage scientifique.....	21

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.	21
--	----

Liste des cartes touchées par les avis (T) & (P)

n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages
1226	8	2060	10	4485	4, 7
1310	4, 7	2067	16	4486	6
1312	3	2085	15	4523	1
1313	8	2086	10	4642	2
1316	3	2123	11	4679	2
1429	13, 16	2181	11	4682	1
1430	13, 17	2291	14	4921	6
1509	3	3488	19	6022	11
1510	13	3490	19	6108	12
1512	15	4011	4	7661	12, 18
1515	15	4045	4	14853 (É.-U.)	13
2006	12	4118	7		
2017	10, 11, 12	4255	4		
2018	13	4416	5		
2053	14	4452	16		

Côte de Terre-Neuve-et-Labrador

Avis temporaires

***306(T)/24 Larkin Point to / à Cape Anguille – Travaux maritimes : Construction de quai**

Carte de référence : 4682

Opérations de démolition du quai et reconstruction du brise-lames en cours à Codroy, NL aux coordonnées suivantes :

47° 52' 50.0"N 59° 23' 49.0"W

47° 52' 46.0"N 59° 23' 52.0"W

47° 52' 53.0"N 59° 24' 11.0"W

Prudence.

(NW-N-0161-24)

Avis préliminaires

Région de l'Atlantique

Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendante,
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne, région de l'Atlantique
Case postale 1000
50 Discovery Drive
Dartmouth, NS B2Y 3Z8
Téléphone : (506) 636-4708
Courriel : DFO.CCGATLaidstoNavDiscont-AidesalanavSupprATLGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca

***307(P)/24 Little Bay Arm and Approaches / et les approches – Bouées lumineuses à être enlevées**

Carte de référence : 4523

La Garde côtière canadienne propose d'enlever en permanence les aides à la navigation suivantes :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Otter Island, haut-fond – Bouée lumineuse DB2	336.21	49° 36' 38.9"N 055° 53' 50.8"W
Little Bay Arm – Bouée lumineuse DB3	336.25	49° 36' 10.4"N 055° 54' 34.3"W
Otter Island Narrows – Bouée lumineuse DB4	336.26	49° 36' 11.9"N 055° 54' 36.3"W
Little Bay Arm – Bouée lumineuse DB5	336.27	49° 35' 29.9"N 055° 55' 45.8"W

La date de publication initiale : le vendredi 29 mars 2024

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 27 juin 2024

(N2024-013)

***308(P)/24 Great St. Lawrence Harbour and / et Lamaline Harbour – Bouée lumineuses à être enlevées**

Carte de référence : 4642

La Garde côtière canadienne propose d'enlever en permanence les aides à la navigation suivantes :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Sally Rock – Bouée lumineuse PAG3	75.53	46° 50' 56.8"N 055° 44' 23.2"W
East Sunker – Bouée lumineuse PAG1	75.54	46° 50' 28.4"N 055° 44' 35.1"W

La date de publication initiale : le vendredi 29 mars 2024

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 27 juin 2024

(N2024-008)

***512(P)/24 Hawkes Bay, Port Saunders, Back Arm – Signal de brume à être enlevé**

Carte de référence : 4679

La Garde côtière canadienne propose d'enlever en permanence le signal de brume de l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Keppel Island	208	50° 37' 58.9"N 057° 19' 19.9"W

La date de publication initiale : le vendredi 31 mai 2024

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 29 août 2024

(N2024-058)

Côte de l'Atlantique

Avis temporaires

***111(T)/21 Rivière des Prairies – Opérations de construction**

Carte de référence : 1509

Des travaux de réparation, ayant débuté le 17 août 2020, ont lieu 24 heures par jour au pont Pie-IX.

Des bouées, jetées et un rideau de confinement sont en place.

(NW-Q-1112-20)

***207(T)/22 Port de Québec – Obstruction**

Carte de référence : 1316

Embarcation à moteur de 6 mètres de long signalée coulée à 46° 43.830'N 071° 20.000'W.

(NW-Q-1348-21)

***307(T)/22 Port de Québec – Renseignements sur les voies navigables**

Carte de référence : 1316

Travaux de réfection avec échafaudages ayant lieu sur le pont Pierre-Laporte du lundi au samedi.

Dégagement du pont réduit par 2.6 mètres.

(NW-Q-0182-22)

***411(T)/22 Lac Saint-Pierre – Obstruction : débris flottants et tombants**

Carte de référence : 1312

Débris flottants et tombants rapportés dessous le pont situé à 46° 04.783'N 073° 09.205'W. Le pont est balisé avec des ballons jaunes suspendus à la mi-hauteur entre le tablier et le niveau d'eau. Des panneaux d'avertissement sont installés en haut.

(NW-Q-1266-19)

***709(T)/22 Port de Québec – Feux de pont temporairement éteints**

Carte de référence : 1316

Les quatre feux rouges suivants, situés sur le pont Pierre-Laporte, sont temporairement éteints :

Pont Pierre-Laporte, feu Nord-Est	46° 44.815'N 071° 17.480'W
Pont Pierre-Laporte, feu Nord-Ouest	46° 44.809'N 071° 17.502'W
Pont Pierre-Laporte, feu Sud-Est	46° 44.629'N 071° 17.368'W
Pont Pierre-Laporte, feu Sud-Ouest	46° 44.622'N 071° 17.390'W

(NW-Q-1281-21, NW-Q-1282-21, NW-Q-1283-21, NW-Q-1284-21)

***809(T)/22 Port de Montréal – Renseignement sur les voies navigables : Calcul du dégagement sous-quille**

Carte de référence : 1310

Les Services de communications et de trafics maritimes de la Garde côtière canadienne utilisent toutes les stations de niveaux d'eau disponibles du Service Hydrographique du Canada pour le calcul des autorisations de passage dans le secteur Sorel-Montréal de la voie navigable, soit Sorel, Contrecoeur, Varennes, Montréal-Frontenac et Montréal-Jetée #1.

Compte tenu des caractéristiques particulières de la voie navigable pour le tronçon entre les bouées M84 (en aval de la municipalité de Verchères) et M157 (vis-à-vis la section 109 du Port de Montréal) ainsi que pour le poste d'ancrage numéro 1 de Pointe-aux-Trembles, il a été convenu d'ajuster de 10 cm à la hausse la colonne d'eau disponible.

La colonne d'eau minimale dans cette section calculée à l'aide de la station de niveau d'eau de Varennes et obtenue après cet ajustement, est retenue pour le calcul du dégagement sous-quille.

(NW-Q-0776-22)

***1214(T)/22 Cap des Rosiers à/to Chandler – Obstruction : Barge et excavatrice coulées**

Carte de référence : 4485

Barge et excavatrices coulées signalées à 48° 35.1'N 064° 08.1'W. La barge fait 18 mètres par 7 mètres.

(NW-Q-1709-22)

***107(T)/23 Sable Island Bank / Banc de l'Île de Sable to / au St. Pierre Bank / Banc de Saint Pierre – Bouée SADO éteinte**

Carte de référence : 4045

Bouée SADO marquée « 44139 » à 44° 14.400'N, 057° 06.180'W est éteinte. Mise en garde.

(NW-M-2321-22)

***314(T)/23 Approaches to / Approches à Bay of Fundy / Baie de Fundy – Obstruction : Amarrages scientifiques**

Carte de référence : 4011

Équipement scientifique sous-marin déployé à 42° 50.437'N 066° 43.862'W. Le haut de l'équipement se trouve à 214 mètres de profondeur.

(NW-M-0285-23)

***315(T)/23 Georges Bank / Banc de Georges: Eastern Portion / Partie Est – Obstruction : Amarrages scientifiques**

Carte de référence : 4255

Équipement scientifique sous-marin déployé à 42° 18.196'N 065° 59.250'W. Le haut de l'équipement se trouve à 234 mètres de profondeur.

(NW-M-0284-23)

***316(T)/23 Havre de Gaspé – Mises en garde concernant des sites d'aquacultures**

Carte de référence : 4416

Secteur	Positions	Description
L'Anse-aux-Cousins	48° 51' 21.2"N 064° 30' 02.6"W 48° 51' 06.2"N 064° 29' 25.6"W 48° 51' 00.2"N 064° 30' 02.6"W 48° 51' 00.2"N 064° 29' 30.6"W	Site aquaculture non balisé avec de l'équipement submergé.
Havre de Gaspé	48° 51' 50.2"N 064° 29' 02.5"W 48° 51' 20.2"N 064° 28' 37.5"W 48° 51' 20.2"N 064° 28' 16.5"W 48° 50' 47.2"N 064° 28' 16.5"W 48° 51' 23.2"N 064° 29' 40.5"W 48° 51' 23.2"N 064° 29' 20.5"W 48° 51' 30.2"N 064° 29' 02.5"W	Site aquaculture non balisé avec de l'équipement submergé.
Havre de Gaspé	48° 51' 18.5"N 064° 27' 02.5"W 48° 51' 08.8"N 064° 26' 34.6"W 48° 50' 51.1"N 064° 26' 35.4"W 48° 50' 47.2"N 064° 26' 45.5"W 48° 50' 47.2"N 064° 27' 02.5"W	Site aquaculture non balisé avec de l'équipement submergé, dont certains sont situés en dehors de la zone définie.
Havre de Gaspé	48° 50' 25.7"N 064° 28' 24.5"W 48° 50' 51.2"N 064° 29' 28.7"W 48° 51' 03.8"N 064° 29' 16.1"W 48° 50' 37.7"N 064° 28' 12.6"W	Site aquaculture non balisé avec de l'équipement submergé.
Havre de Gaspé	48° 50' 47.2"N 064° 27' 07.5"W 48° 50' 38.6"N 064° 27' 07.5"W 48° 50' 29.4"N 064° 27' 34.1"W 48° 50' 44.9"N 064° 28' 11.5"W 48° 50' 47.1"N 064° 28' 11.3"W	Site aquaculture avec balisage non conforme avec de l'équipement à la surface.
Havre de Gaspé	48° 51' 17.6"N 064° 28' 11.6"W 48° 51' 00.2"N 064° 28' 11.6"W 48° 51' 17.6"N 064° 27' 07.6"W 48° 51' 00.2"N 064° 27' 07.6"W	Site aquaculture avec balisage non conforme avec de l'équipement à la surface et submergés.
Baie de Gaspé	48° 51' 21.2"N 064° 30' 02.6"W 48° 51' 06.2"N 064° 29' 25.6"W 48° 51' 00.2"N 064° 30' 02.6"W 48° 51' 00.2"N 064° 29' 30.6"W	Site aquaculture non balisé avec de l'équipement submergé.

(NW-Q-0732-16, NW-Q-0735-16, NW-Q-0737-16, NW-Q-0758-16, NW-Q-0761-16, NW-Q-0794-16, NW-Q-1719-18)

***317(T)/23 Baie des Chaleurs / Chaleur Bay – Mises en garde concernant des sites d'aquacultures**

Carte de référence : 4486

Secteur	Positions	Description
Cascapedia Bay	48° 07' 10.7"N 066° 01' 18.2"W 48° 07' 31.1"N 066° 00' 30.8"W 48° 07' 00.8"N 065° 59' 59.9"W 48° 06' 39.7"N 066° 00' 47.0"W	Site aquaculture avec balisage non conforme avec de l'équipement à la surface et submergés.
Cascapedia Bay	48° 07' 22.0"N 065° 55' 12.0"W 48° 07' 22.0"N 065° 53' 14.0"W 48° 06' 33.0"N 065° 53' 14.0"W 48° 06' 33.0"N 065° 55' 12.0"W	Site aquaculture avec balisage non conforme avec de l'équipement submergé.
Cascapedia Bay	48° 05' 24.2"N 066° 01' 42.8"W 48° 06' 11.2"N 066° 00' 07.8"W 48° 05' 36.2"N 065° 59' 29.8"W 48° 04' 49.2"N 066° 01' 04.8"W	Site aquaculture avec balisage non conforme avec de l'équipement à la surface et submergés.
Tracadigache Bay	48° 05' 12.0"N 066° 12' 02.6"W 48° 05' 12.0"N 066° 11' 00.0"W 48° 04' 30.0"N 066° 11' 00.0"W 48° 04' 30.0"N 066° 12' 02.6"W	Site aquaculture avec balisage temporairement non conforme.

(NW-Q-0769-16, NW-Q-0770-16, NW-Q-0783-16, NW-Q-0789-16)

***318(T)/23 Plans, Baie des Chaleurs/Chaleur Bay (côte nord/North Shore) – Mises en garde concernant des sites d'aquacultures**

Carte de référence : 4921

Secteur	Positions	Description
Carleton-sur-Mer	48° 05' 21.9"N 066° 01' 55.5"W 48° 04' 45.0"N 066° 01' 15.3"W 48° 04' 21.7"N 066° 02' 11.5"W 48° 04' 56.2"N 066° 02' 51.2"W	Site aquaculture non balisé avec équipements submergés.
Carleton-sur-Mer	48° 05' 50.6"N 066° 02' 27.5"W 48° 05' 29.7"N 066° 02' 04.7"W 48° 05' 04.8"N 066° 03' 00.7"W 48° 05' 25.6"N 066° 03' 23.5"W	Site aquaculture non balisé avec de l'équipement submergé.
Carleton-sur-Mer	48° 06' 14.9"N 066° 00' 02.5"W 48° 05' 39.1"N 065° 59' 22.1"W 48° 06' 28.1"N 065° 57' 41.7"W 48° 07' 02.8"N 065° 58' 21.3"W	Site aquaculture non balisé avec de l'équipement submergé.

(NW-Q-1716-18, NW-Q-1717-18, NW-Q-1718-18)

***509(T)/23 St. Marys Bay – Obstruction : Épave**

Carte de référence : 4118

Barge de 30 par 90 pieds avec 500 pieds de câble de remorquage encore attaché coulée à la position suivante : 44° 16' 24.9"N 066° 28' 44.9"W. Prudence

(NW-M-0529-23)

***710(T)/23 Port de Montréal – Renseignement sur les voies navigables – Amarrage interdit**

Carte de référence : 1310

Amarrage interdit pour une durée indéterminée à la section 31 du Port de Montréal.

(NW-Q-0476-23)

***711(T)/23 Cap des Rosiers à/to Chandler – Obstruction : Amarrages scientifiques**

Carte de référence : 4485

Six mouillages scientifiques sous-marins établis à :

48 37.390N 064 07.734W

48 43.925N 064 08.099W

48 41.868N 064 04.632W

48 39.987N 064 00.959W

48 38.023N 063 57.919W

48 36.274N 063 54.923W

Tête de mouillage à 24 mètres sous la surface.

(NW-Q-0662-23)

***214(T)/24 Batiscan au/to Lac Saint-Pierre – Renseignement sur les voies navigables :
Faibles profondeurs signalées**

Référence : Avis 313(T)/23 est annulé (Carte 1313).

Carte de référence : 1313

Une profondeur moindre de 10,4 mètres est localisée aux coordonnées suivantes :

46° 19.997' N	072° 32.698' W
46° 19.993' N	072° 32.675' W
46° 19.983' N	072° 32.682' W
46° 19.980' N	072° 32.703' W
46° 19.985' N	072° 32.718' W

Une profondeur moindre de 10,6 mètres est localisée aux coordonnées suivantes :

46° 19.978' N	072° 32.731' W
46° 19.979' N	072° 32.701' W
46° 19.970' N	072° 32.703' W
46° 19.971' N	072° 32.732' W

Une profondeur moindre de 10,4 mètres est localisée aux coordonnées suivantes :

46° 19.983' N	072° 32.785' W
46° 19.982' N	072° 32.747' W
46° 19.973' N	072° 32.752' W
46° 19.972' N	072° 32.768' W
46° 19.971' N	072° 32.792' W

(NW-Q-1338-23)

***309(T)/24 Mouillages et Installations Portuaires/Anchorages and Harbour Installations -
Haute Côte-Nord - Obstruction : Ancres**

Carte de référence : 1226

Ancres perdues aux coordonnées suivantes :

49° 59' 53.4"N	66° 48' 45.0"W
50° 00' 04.3"N	66° 48' 38.4"W
50° 00' 55.2"N	66° 46' 06.0"W

(NW-Q-0166-20, 0580-23, 0870-23)

***310(T)/24 Mouillages et Installations Portuaires/Anchorages and Harbour Installations -
Haute Côte-Nord – Travaux maritimes : Construction de quai**

Carte de référence : 1226

Des travaux de réparation de quai ont lieu quotidiennement entre 1100 UTC et 2100 UTC aux quais 1, 2 et 3 du port de Port-Cartier.

Barge et bateau de sécurité sur place.

(NW-C-0316-24)

Avis préliminaires

Région de l'Atlantique

Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendante,
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne, région de l'Atlantique
Case postale 1000
50 Discovery Drive
Dartmouth, NS B2Y 3Z8
Téléphone : (506) 636-4708
Courriel : [DFO.CCGATLaidstoNavDiscont-
AidesalanavSupprATLGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca](mailto:DFO.CCGATLaidstoNavDiscont-AidesalanavSupprATLGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca)

Aucun avis applicable pour cette édition.

Eaux intérieures

Avis temporaires

***909(T)/14 Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Quai hors service**

Carte de référence : 2017

Le quai de l'hôpital psychiatrique de Kingston est hors service et interdit d'accès comme quai d'amarrage jusqu'à nouvel avis.

(AVNAV C2409/10)

***814(T)/16 Main Duck Island to/à Scotch Bonnet Island – Barges de metal partiellement submergées**

Carte de référence : 2060

Il y a 3 barges de métal partiellement submergées à l'extrémité Nord de West Lake (43° 57' 02.3"N 077° 20' 12.8"W) qui ont été signalées au-dessous de la surface de l'eau.

L'emplacement des barges est indiqué par des bouées d'avertissement.

(AVNAV C1641/14)

***1219(T)/16 Toronto to/à Hamilton – Opérations de construction**

Carte de référence : 2086

Opérations de construction en cours du 14 novembre 2016 jusqu'à approximativement 2026 à la station d'épuration de Lakeview entre le parc Marie Curtis et le ruisseau Serson. Un nombre varié d'équipement sera utilisé pour étendre la masse le long de la côte. La décharge et 3 îlots seront illuminés et identifiés.

(AVNAV C2533/16)

***108(T)/17 Harbours in Lake Erie/Havres dans le lac Érié – Bouées non lumineuses repositionnées temporairement**

Carte de référence : 2181

Les bouées à espar non lumineuses suivantes ont été temporairement repositionnées à cause d'envasement :

Nom de l'aide	n° LF	Changements temporaires
ES2	7169	Repositionnées à 42° 39' 10.0"N 081° 12' 32.0"W
ES3	7170	Repositionnées à 42° 39' 15.4"N 081° 12' 40.7"W
ES4	7171	Repositionnées à 42° 39' 16.8"N 081° 12' 37.7"W

La profondeur d'eau la moins profonde jusqu'à 3.5M se trouve entre ES3 et ES4 et l'eau la plus profonde est du côté rouge du chenal. Les navigateurs sont priés de faire preuve de prudence dans le secteur.

(B2017-003)

***309(T)/17 Pelee Passage to/à la Detroit River – Niveaux d'eau réduits signalés**

Carte de référence : 2123

Niveaux d'eau réduits signalés de l'extrémité Sud de l'entrée du Sturgeon Creek Harbour en direction Nord.

Annette Winter
Agente de projets et de cession
Direction des ports pour petits bateaux
Pêches et Océans Canada

Canada Centre for Inland Waters (CCIW)
867 Lakeshore Road
Burlington ON L7S 1A1
Téléphone : (905) 315-5286
Courriel : annette.winter@dfo-mpo.gc.ca

(AVNAV C58/13)

***1206(T)/17 Lake Rosseau and/et Lake Joseph – Bouée non lumineuse temporairement mouillée**

Carte de référence : 6022

La bouée non lumineuse suivante a été mouillée temporairement :

Nom de l'aide	n° LF	Position
P3/1	9089.1	45° 08' 09.0"N 079° 40' 36.0"W

(D2017-006)

***709(T)/18 Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Renseignements concernant les amarrages et ancrages**

Référence : Avis 309(T)/14 est annulé.

Carte de référence : 2017

Tous les amarrages ou ancrages dans le port public de Kingston sont interdit en dehors des zones désignées de la marina jusqu'à nouvel avis sans l'autorisation du responsable de port.

Toutes demandes de renseignements doivent être adressées à Transports Canada au (416) 952-0475.

***1012(T)/20 Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Opérations de construction**

Carte de référence : 2017

Des travaux de construction de quai ont lieu quotidiennement de 1100 UTC jusqu'à 2300 UTC au terminal du traversier de Kingston-Wolfe Island. Le traversier demeure opérationnel. Les navires ne sont pas autorisés à accoster du côté sud. La zone de construction est marquée et éclairée.

(NW-C-1786-20)

***1210(T)/20 Demarcation Bay to/à Philips Bay – Unité de forage mobile au large établi temporairement**

Référence : Avis 616(T)/07 est annulé.

Carte de référence : 7661

L'unité de forage mobile sans équipage au large « SDC » continue à être établie temporairement à 69° 24.71'N 138° 53.76'W. La structure est de 202,4 mètres de long et 53 mètres de large.

Pour toute information, communiquer avec le Capitaine Connelly au 1-250-598-4513 ou 1-250-744-9818 ou par courriel à doncon@islandnet.com ou dcmarine@shaw.ca

***112(T)/21 Upper Gap to/à Telegraph Narrows – Opérations de construction**

Carte de référence : 2006

Des opérations de construction sont actuellement en cours sur le pont Skyway de Bay of Quinte.

Durant ces opérations, des barges éclairées sont sur place et la hauteur libre du pont est de 19 mètres.

(NW-C-2834-19)

***413(T)/21 Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Aide à la navigation temporairement éteinte**

Carte de référence : 2017

L'aide à la navigation suivante est temporairement éteinte :

Marysville, feu du quai (LF 399.3) 44° 11' 42.4"N 076° 26' 27.3"W

(NW-C-1802-20)

***810(T)/21 Fort Frances to/à Hostess Island and/et Sandpoint Island – Aides à la navigation temporairement supprimés**

Carte de référence : 6108

Les aides à la navigation suivantes sont temporairement supprimées :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Noden Causeway, chaussée surélevée – Feu Est	1465	48° 39' 08.5"N 093° 18' 47.6"W
Noden Causeway, chaussée surélevée – Feu Ouest	1466	48° 39' 08.5"N 093° 18' 49.1"W

(D2021-026T, 027T)

***907(T)/21 Lac des Deux Montagnes – Bouée non lumineuse manquante**

Carte de référence : 1510

La bouée non lumineuse suivante est actuellement manquante et ne sera pas remplacée avant la saison de navigation 2022 :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Chenal Saint-Placide – Bouée HJ17	6251.68	45° 31' 20.7"N 074° 12' 25.1"W

(NW-Q-1526-20)

***108(T)/22 Lower Gap to/à Adolphus Reach – Construction de quai de traversier Frontenac II**

Carte de référence : 2018

Opérations de construction aux quais du traversier de Millhaven et Stella en cours quotidiennement durant les heures de clarté. Des quais temporaires seront installés dans les environs des quais du traversier. Les quais seront marqués avec des bouées et illuminés avec des feux ambrés.

(NW-C-2916-17)

***413(T)/22 Rivière Déroit – Renseignement sur les voies navigables : Construction de pont**

Carte de référence : 14853 (É.-U.)

Opérations de construction de pont se déroulant dans une zone délimitée par :

42° 17.200'N 083° 05.633'W

42° 17.183'N 083° 05.600'W

42° 17.067'N 083° 05.667'W

42° 17.000'N 083° 05.717'W

42° 17.017'N 083° 05.750'W

42° 17.100'N 083° 05.667'W

Entrée non autorisée interdite.

(NW-C-0151-22)

***614(T)/22 Canal de la Rive Sud – Travaux de réfection de pont**

Carte de référence : 1429

Travaux de réfection en cours au pont Honoré-Mercier (amont) entre Lasalle et Kahnawake. Passerelle installée sous le pont.

(NW-Q-1810-19)

***617(T)/22 Lac Saint-Louis – Aides à la navigation mouillées temporairement**

Carte de référence : 1430

Six bouées lumineuses jaunes marquant un brise-lames de 400 mètres à fleur d'eau temporairement mouillées aux coordonnées suivantes :

45° 20' 44.5"N 073° 50' 32.9"W 45° 21' 00.3"N 073° 50' 11.6"W

45° 20' 47.7"N 073° 50' 29.4"W 45° 21' 05.4"N 073° 50' 07.6"W

45° 20' 50.0"N 073° 50' 24.1"W 45° 21' 11.8"N 073° 50' 04.6"W

(NW-Q-0579-22)

***618(T)/22 Point Clark to/à Southampton – Aides à la navigation mouillées**

Référence : Avis 1212(T)/21 est annulé.

Carte de référence : 2291

Vingt-deux amarrages sous-marins ont été enlevés et remplacés par des bouées à espar aux coordonnées suivantes :

44° 13.912'N 081° 37.060'W	44° 22.719'N 081° 32.404'W
44° 13.970'N 081° 37.379'W	44° 22.933'N 081° 33.992'W
44° 13.981'N 081° 38.188'W	44° 23.512'N 081° 31.893'W
44° 15.862'N 081° 36.683'W	44° 23.953'N 081° 32.850'W
44° 15.894'N 081° 37.028'W	44° 25.270'N 081° 29.521'W
44° 15.885'N 081° 37.468'W	44° 25.576'N 081° 30.070'W
44° 19.834'N 081° 36.316'W	44° 26.041'N 081° 30.817'W
44° 19.867'N 081° 36.618'W	44° 33.449'N 081° 19.640'W
44° 21.668'N 081° 34.609'W	44° 33.525'N 081° 19.847'W
44° 22.055'N 081° 34.987'W	44° 34.184'N 081° 21.275'W

(NW-C-0708-22)

***109(T)/23 Port Hope Harbour – Opérations de dragage**

Référence : Avis 809(T)/18 est annulé.

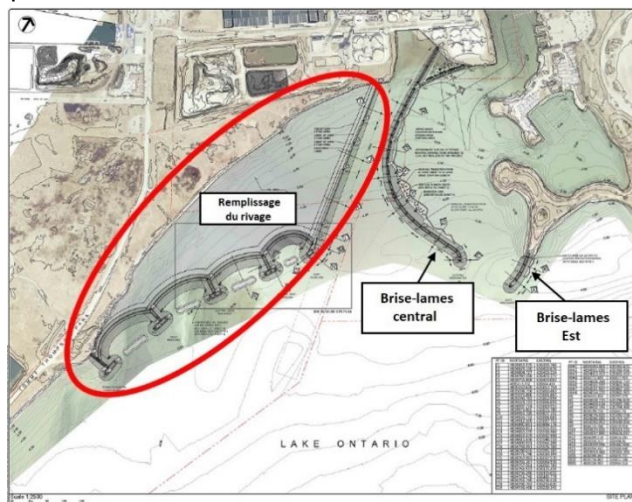
Carte de référence : 2053

Opérations de dragage et de réparation des murs dans le port de Port Hope. L'entrée du bassin ouest est bloquée. Prudence.

*512(T)/23 Toronto Harbour – Travaux de construction

Carte de référence : 2085

Des travaux de construction ont lieu à Ashbridge's Bay et consistent en la construction de deux brise-lames et du remplissage du rivage. Divers équipements sont utilisés, notamment des remorqueurs et des barges. Des aides à la navigation temporaires sont en place durant la construction. Les opérations sont prévues aux positions suivantes :



Travaux de construction des brise-lames

43° 39' 20.7 "N 079° 18' 48.1 "W

Phase 1 : Complétée

Phase 2 : 2021-04-01 au 2024-12-31

Phase 3 : 2021-04-01 au 2024-12-31

Travaux de remplissage du rivage

43° 39' 01.4"N 079° 19' 01.9"W

La mise en œuvre de la zone de remplissage du rivage devrait durer environ cinq ans.

Les navigateurs sont priés de rester à l'écart de la zone de construction.

*613(T)/23 Ottawa to/à Smiths Falls – Travaux maritimes – Réfection de pont

Carte de référence : 1512, 1515

Travaux de réfections des piliers du pont MacDonald Cartier en cours. Barge d'échafaudages sur place. Bouées d'avertissement en amont et en aval du pont. Sillage minimum.

(NW-C-1882-21)

***917(T)/23 Hamilton Harbour - Renseignement sur les voies navigables - Modifications de procédure**

Référence : Avis *713(T)/23 est annulé.

Carte de référence : 2067

Depuis le 1er juillet 2023, les navires commerciaux quittant le port d'Hamilton doivent donner un préavis. Services publics et Approvisionnement Canada demande quatre appels au maître de pont sur le canal VHF 16 :

Un appel 2 heures avant le départ ;

Un appel 1 heure avant le départ ;

Un appel lors du départ du quai ;

Un appel lorsqu'en attente en ligne dans le canal.

(NW-C-1600-23)

***216(T)/24 Garde côtière canadienne – Obstruction : Amarrage scientifiques**

Mouillages scientifiques établis à la position 71° 58' 01.2"N 095° 03' 52.8"W. Profondeur minimum 122,8 mètres.

(NAVAREA XVIII 32/2011)

***311(T)/24 Canal de la Rive Sud – Travaux maritimes : Démolition de pont**

Carte de référence : 1429

Opérations de démolition en cours sur le pont de contournement de l'Île des Sœurs du lundi au jeudi entre 1000 UTC et 2100 UTC. Le chenal navigable est marqué et réduit avec une largeur minimal de 10 mètres.

Deux barges sont sur les lieux.

(NW-C-0297-24)

***313(T)/24 Havres et Mouillages - Harbours and Anchorages - Côte-Nord/North Shore – Renseignements sur les voies navigables : Réduction de capacité aux bornes d'amarrage**

Carte de référence : 4452

Capacité réduite à 10 tonnes métriques pour les bornes B01, B10, B12, B14 et B17 et à 20 tonnes métriques pour les bornes B03 à B09, B11, B13, B15, B16 et B18 au quai de Natashquan. La borne B02 est toujours hors d'usage.

(NW-C-0292-24)

***413(T)/24 Lac Saint-Louis – Travaux maritimes : Opérations de construction et de forage**

Référence : Avis 312(T)/24 est annulé (Carte 1430).

Carte de référence : 1430

Des opérations de construction et de forage sont en cours aux environs du pont de l'Île aux Tourtes. Barges et bateaux sur les lieux.

Un pieu d'acier éclairé a été installé à 45° 25' 15.4"N 73° 58' 58.0"W visible 2 mètres au-dessus de la surface.

Une plate-forme suspendue a été installée à 45° 25' 14.0"N 73° 58' 44.0"W, réduisant le dégagement du pont de 4 mètres.

Sillage minimal.

(NW-C-0336-24)

Avis préliminaires

Région du Centre

Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendant Mathieu Roy
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne, région du Centre
1550, Avenue D'Estimauville
Québec QC G1J 5E9
Téléphone : (418) 648-7450
Courriels :

Région du Saint-Laurent : DFO.AtoNStLawrence-StLaurentAalaN.MPO@dfo-mpo.gc.ca

Région des Grands Lacs :
DFO.CCGCentralAtoNGreatLacs-GrandsLacsAalaNCentreGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca

Aucun avis applicable pour cette édition.

Région de l'Arctique

Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendant,
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne, région de l'Arctique
5120 49^{ième} rue
Yellowknife, NT X1A 1P8
Téléphone : (867) 444-0109
Courriel : DFO.CCGArcticAidstoNavigation-AidesalanavigationArctiqueGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca

***316(P)/24 Demarcation Bay to/à Philips Bay – Aide à la navigation à être supprimée**

Carte de référence : 7661

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Shingle Point	4618	69° 00' 29.4"N 137° 34' 21.7"W

La date de publication initiale : le vendredi 29 mars 2024

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 27 juin 2024

(A2024-004)

Côte du Pacifique

Avis temporaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

Avis préliminaires

Région de l'Ouest

Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendant/p.i. Marc Jourdenais
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne, région de l'Ouest
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : marc.jourdenais@dfo-mpo.gc.ca

***514(P)/24 Fraser River/Fleuve Fraser, Crescent Island to/à Harrison Mills – Bouée non lumineuse à être enlevée**

Carte de référence : 3488

La Garde côtière canadienne propose d'enlever en permanence l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Crescent Island – Bouée S60	5238	49° 09' 33.2"N 122° 24' 45.7"W

La date de publication initiale : le vendredi 31 mai 2024

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 29 août 2024

(P2024-027)

***515(P)/24 Fraser River/Fleuve Fraser, Sand Heads to/à Douglas Island – Bouée non lumineuse à être enlevée**

Carte de référence : 3490

La Garde côtière canadienne propose d'enlever en permanence l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Fraser River – Bouée S38	5237	49° 12' 35.4"N 122° 53' 24.7"W

La date de publication initiale : le vendredi 31 mai 2024

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 29 août 2024

(P2024-026)

Autres avis (T) & (P)

Avis temporaires

***1105(T)/15 Canada – Sécurité des navires d'exploration et d'exploitation au large**

Carte de référence : Avis 410(T)/2007 est annulé.

Édition Annuelle des Avis aux navigateurs 2015 - Avis No. 20, pages A20-1 à A20-4.

Les navigateurs sont prévenus que des navires d'exploration et d'exploitation au large pourraient effectuer des activités de forage dans les endroits suivants :

Golfe Saint-Laurent

Néant

Continente des T.N.-O.

Néant

Delta du Mackenzie T.N.-O/Mer de Beaufort

Néant

Îles de l'Arctique dans les T.N.-O/ Îles de l'Arctique au Nunavut

Néant

Zones marines de l'Est de l'Arctique

Néant

Détroit de Davis

Néant

NOTA : Les navigateurs sont priés d'obtenir un compte rendu à jour des positions des navires de forage avant d'entrer dans une zone d'exploration et d'exploitation. On peut se procurer ces renseignements en communiquant avec ECAREG CANADA, NORDREG CANADA ou CVTS OFFSHORE, selon le cas, par l'entremise de tout centre de Services de communications et de trafic maritime de la Garde côtière.

(AVNAV M2215/15) (ONE)

***111(T)/23 Garde côtière canadienne – Système d'identification automatique (SIA)**

Référence : Avis *208(T)/21 est annulé.

Aides à la navigation AIS (AtoN)

Les navigateurs sont avisés que la Garde côtière canadienne (GCC) continue de mener des bancs d'essai supervisés des AIS AtoN, dans le but d'amener les AIS AtoN à leur capacité opérationnelle totale (COT). Des renseignements précis sur les sites des bancs d'essai des AIS AtoN sont disponibles sur le portail d'information maritime de la navigation électronique de la GCC à l'adresse <https://e-navigation.canada.ca/topics/aides/documents/ais-aton/locations-fr>.

Bien que l'AIS ait été développé à l'origine comme un outil d'évitement des collisions pour les navires, il permet également la diffusion d'autres types de données, comme les AIS « message 21 » (Rapport AIS AtoN).

Les navires doivent être équipés d'un équipement de bord AIS standard pour l'affichage des messages AIS. L'exigence de l'Organisation maritime internationale (OMI) concernant l'affichage obligatoire à bord d'AIS de classe « A » est le dispositif minimum d'affichage (MKD). Cependant, l'affichage et l'utilisation de l'information d'AtoN peuvent nécessiter du matériel ou des logiciels supplémentaires comme un Système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM), un Système électronique de cartes (ECS), un radar ou une unité portative de pilotage (UPP) connectés à l'AIS.

Comme l'information relative à l'AIS disponible aux navigateurs dépendra de leur système d'affichage et de sa conformité aux dernières normes de l'OMI et de l'AIMS, certains renseignements transmis peuvent ne pas être affichés ou peuvent avoir un symbole différent. Les navigateurs sont encouragés à installer et à mettre à jour les systèmes qui fournissent une superposition de l'AIS sur le SEVCM, l'ECS et/ou le radar. Les navigateurs devraient bien connaître les paramètres d'affichage de l'équipement de bord de leur navire.

Toutes les positions géographiques (latitude et longitude) sont basées sur le système de référence WGS 84; l'heure est affichée en Temps universel coordonné (UTC).

La GCC s'efforce de diffuser de l'information de qualité; toutefois, comme pour tout outil de navigation, les navigateurs ne doivent pas se fier à cette information comme seul moyen de navigation.

Les navigateurs sont invités à consulter la page Web de la navigation électronique de la GCC sur les aides à la navigation du système d'identification automatique (AIS AtoN), accessible à l'adresse <https://e-navigation.canada.ca/topics/aides/documents/ais-aton/index-fr> pour des renseignements pertinents, y compris des exemples d'affichage et de symboles d'AIS AtoN.

De nouveaux avertissements de navigation (AVNAV) ou NOTMAR individuels sont rarement émis pour les essais des AIS AtoN.

Les navigateurs sont priés de faire part de leurs commentaires sur les bancs d'essai des AIS AtoN à l'équipe de la navigation électronique de la GCC à l'adresse ccg.enav.gcc@dfo-mpo.gc.ca. En outre, les navigateurs qui souhaitent participer au questionnaire de la GCC sur les AIS AtoN sont invités à y accéder à l'adresse suivante : <https://e-navigation.canada.ca/documents/surveys/asm-aton-fr>. Les résultats recueillis guideront la GCC dans le développement de ce service d'information.

***217(T)/24 Garde côtière canadienne - Obstruction : Amarrage scientifique**

Mouillage scientifique établi à la position 75° 06' 01.1"N 168° 00' 02.5"W. Flotteur supérieur 42 mètres.

(NAVAREA XVII 30/2011)

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.